



Le ministre doit annoncer immédiatement le recrutement de la totalité des listes complémentaires et prendre les mesures d'urgence qui s'imposent !

Cette rentrée scolaire est placée sous le signe du manque de personnels : 4.000 postes d'enseignants n'ont pas été pourvus aux concours ! Le SNUDI-FO ne peut accepter cette rentrée « avec les moyens du bord » d'autant plus que plus de 1000 candidats au concours CRPE sont toujours inscrits sur les listes complémentaires.

Durant tout l'été, ces candidats se sont mobilisés pour être recrutés sous statut, en se rassemblant, avec le SNUDI-FO devant les rectorats de Caen et de La Réunion, devant la préfecture d'Angers, en rédigeant une pétition qui a obtenu aujourd'hui plus de 10.000 signatures. Partout, le SNUDI-FO s'est rendu disponible pour aider à la construction de la mobilisation.

Ils ont organisé le 24 août une réunion en visio où 135 candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires étaient présents, avec les organisations syndicales. Ils ont adopté à cette occasion un courrier au ministre rappelant leur exigence de recrutement sous statut de la totalité des listes complémentaires, courrier auquel la FNEC FP-FO s'est immédiatement associée.

Aujourd'hui le ministère indique que les recteurs ont la possibilité de recruter les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires afin de pourvoir les postes vacants.

Cette annonce constitue un recul du ministre au moment où le président Macron confirme devant les recteurs sa volonté d'accentuer le recours aux contractuels et donc l'Uberisation de l'Ecole publique et la casse du statut.

Elle met plus que jamais à l'ordre du jour l'exigence du recrutement immédiat sous statut de la totalité des listes complémentaires et l'établissement de celles-ci pour tous les concours, revendications martelées depuis des années à tous les niveaux, seuls ou en intersyndicale par le SNUDI-FO et sa fédération. Le SNUDI-FO rappelle à ce sujet que suite à la grève massive du 13 janvier le ministre Blanquer avait été contraint de recruter tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires.

Elle met à l'ordre du jour la mise en place de mesures d'urgences nécessaires pour éviter une année scolaire catastrophique, pour assurer le remplacement de tous les enseignants absents, pour annuler les fermetures de classes, pour ouvrir toutes les classes nécessaires :

- Le réabondement des listes complémentaires à hauteur des besoins ;
- L'organisation immédiate de concours exceptionnels de recrutement de professeurs des écoles à Bac+3 pour faire face à la pénurie de candidats aux concours conséquence des mesures ministérielles ;
- La titularisation de tous les contractuels qui le souhaitent ;
- L'intégration de tous les enseignants titulaires en attente de mutation.

Le SNUDI-FO, avec sa fédération, portera ces revendications auprès du ministre et réunira partout dès la rentrée les personnels, y compris avec les parents d'élèves, afin de prendre toutes les initiatives pour obtenir satisfaction.

Le SNUDI-FO rappelle que la FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève couvrant toute la période de rentrée.

Montreuil, le 26 août 2022